

blesse, qui de tout tems donnerent aux Habitans de la Suede des exemples de noble courage & de vigueur, ont à présent un vaste champ ouvert aux moyens les plus efficaces & les plus propres à prévenir la chute imminente de la Patrie, affoiblie par la desunion. Plaise au Souverain Etre des Etres, qui jusqu'à ce jour n'a cessé de veiller sur nous, diriger vos importans avis pour la paix, la sûreté & le bien commun, afin que nous & nos Descendans puissions en recueillir les fruits, & que notre Diette extraordinaire soit comptée parmi les époques les plus remarquables de la Suede !

Quoique les Etats du Royaume soient rarement assemblés en plein, le Comité secret ne laisse pas de travailler aux affaires avec assiduité. Il avoit demandé du Sénat de s'expliquer dans l'espace de 48 heures, sur les motifs qu'il a eus, premierement de s'opposer à la convocation, extraordinaire des Etats ; 2° D'avoir fait entendre que le Royaume pouvoit être gouverné par le seul Sénat & sans un Roi ; 3° D'avoir soutenu une telle démarche par la division qu'il a voulu faire de la Régence en deux endroits différens, &c. Cette explication ayant été déli-
vrée, le Comité secret en a donné aux quatre Ordres son avis, par lequel il a fait entendre que la plûpart des Sénateurs n'ont pas répondu à la confiance que les Etats avoient mise en eux. Les réponses de ceux-ci ayant été remises aux Etats, & n'ayant pas, sans doute, été trouvées valables, les Etats *in pleno* ont délibéré sur ce point ; & le 23 Mai ils ont donné la démission à tous les Sénateurs, à l'exception de Mrs. de Walwick & d'Hyærne. Il leur a été en même-tems signifié de payer tous les fraix occasionnés